



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Economie et management publics

de l'Université Lille 1 – Sciences et
technologies - USTL

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Etablissement déposant : Université Lille 1 – Sciences et technologies - USTL

Académie(s) : Lille

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : Université Lille 2 – Droit et santé ; Université Lille 3 – Charles de Gaulle ; Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO)

Mention : Economie et management publics

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA150008661

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Les enseignements du master 1 sont dispensés sur les deux sites de Lille 1 et Lille 3 ; commune : Villeneuve d'Ascq

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Le master *Economie et management public* ambitionne d'une part de contribuer à l'efficacité de la mise en œuvre des politiques publiques (spécialité *Analyse économique des politiques publiques*) et d'autre part de former à l'encadrement au sein des collectivités en lien avec leur environnement socio-économique (spécialité *Management et gestion des collectivités locales*). Il accueille les étudiants de licences de sciences économiques et de gestion en priorité, avec une possibilité d'accueil d'étudiants de licence sciences de Gestion, de licence AES ou de droit. Il est structuré autour d'un master 1 (M1) commun (qui fait suite à une licence d'*Economie et management publics*) et de deux spécialités de master 2. Le M1 (499 h), se décline en trois modules : les enseignements fondamentaux, les enseignements de spécialisation et les outils et méthode.

Les M2 proposent environ 300 h de cours dont 36 heures de séminaire de recherche dans la spécialité *Analyse économique des politiques publiques* avec possibilité de poursuite en thèse. Un stage est prévu en M1 (deux mois) et en M2 (trois mois), soit auprès des partenaires, soit dans un laboratoire de recherche. Tous les cours sont professionnalisants dans la spécialité *Management et gestion des collectivités locales*. Un cours de préparation au concours d'attaché territorial est accessible aux étudiants des deux spécialités.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le master a pour objectif de répondre aux besoins de compétence en expertise des institutions publiques et a, par conséquent, une vocation essentiellement professionnelle. Il intègre néanmoins un parcours recherche.

Un cours de préparation au concours d'attaché territorial est accessible aux étudiants des deux spécialités. Le volume horaire est important, aussi bien en M1 (499 h) qu'en M2 (300 h en moyenne) et les cours très nombreux, essentiellement à visée professionnelle pour la spécialité *Management et gestion des collectivités locales*, intégrant la possibilité de 36 h de séminaire de recherche pour la spécialité *Analyse économique des politiques publiques*. L'acquisition de compétences transversales est satisfaisante, mais on s'interroge sur l'abandon de l'anglais en 2^{ème} année. Les intitulés des unités d'enseignement (UE) sont trop peu informatifs et ne permettent pas assez de faire le lien entre les différents enseignements.

En ce qui concerne le positionnement dans l'offre de formation de l'établissement, bien que la mention aborde ces problèmes sous l'angle essentiellement économique, elle est très proche de la spécialité *Action publique, institutions et économie sociale* (APIES) proposée dans le même établissement. En revanche, au niveau régional, le fait que le diplôme soit co-habilité avec les universités Lille 2 et Lille 3 assure une certaine exclusivité. En ce qui concerne l'international, la mention ne repose pas sur un partenariat formel, même si le positionnement est affiché. Enfin, l'adossement à la recherche est satisfaisant avec un axe de recherche sur les politiques publiques au sein du laboratoire d'« Economie Quantitative, Interaction, Politiques Publiques et Econométrie ». Le laboratoire accueille, pour un stage de trois mois, les étudiants de la spécialité *Analyse économique des politiques publiques* qui souhaitent continuer en doctorat. Ils intègrent ensuite l'école doctorale SESAM (Sciences Economiques, Sociales, de l'Aménagement et du Management), ce qui est intéressant au regard des aspects multidimensionnels des politiques publiques.

La mention a développé de nombreux liens avec les partenaires publics et un certain nombre d'interventions leur sont réservées, particulièrement dans la spécialité *Management et gestion des collectivités locales*. Il est cependant difficile d'évaluer la profondeur de ces liens du fait des résultats assez médiocres en matière d'insertion des étudiants. L'insertion professionnelle est un point manifestement faible de la formation avec un taux autour de 60 % et une part importante de contrats à durée déterminée, alors même que les taux de réussite sont faibles (50 % en 2010 en proportion des inscrits pour *Management et gestion des collectivités locales* ; en nette amélioration en 2011-2012 avec 82 % en *Analyse économique des politiques publiques*). Elle pose la question des débouchés et impacte probablement fortement l'attractivité de la mention. De ce fait, le nombre d'étudiants est faible aussi bien en M1 qu'en M2 et cette faiblesse est à relier à un nombre de dossiers de candidature assez restreint dans les spécialités (autour de 50 dossiers).

L'équipe enseignante est solide, à la fois composée de maîtres de conférences, de professeurs et de professionnels en nombre variable selon la spécialité. Les modalités de suivi de la formation sont conformes au cahier des charges de l'université et sont tout à fait satisfaisantes avec un conseil pédagogique paritaire qui se réunit deux fois par an et un conseil de perfectionnement. A la suite des remarques de l'AERES, des procédures de suivi des enseignements a été mise en place par l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP) pour le M1 et a amené à des modifications du parcours (allègement du premier semestre). Il n'y a pas eu l'équivalent en M2. De même la formation a pris en compte le manque d'information concernant les effectifs et le devenir des étudiants. Les statistiques sont néanmoins largement perfectibles dans la mesure où elles ne sont pas consolidées avec les autres universités. Une étude au niveau de la mention est indispensable parallèlement à l'évaluation de l'OFIP. Les fiches RNCP et l'annexe descriptive au diplôme ne posent pas de problème ; mais le dossier, s'il est sérieux, n'en est pas moins quelquefois confus, avec des répétitions sur certains points et des éléments, statistiques notamment, difficiles à trouver ou à interpréter.

- Points forts :

- L'environnement local est favorable à ce type de formation.
- La co-habilitation par plusieurs universités est un point très positif.
- L'équipe enseignante est solide et garantit la qualité des enseignements.



- Points faibles :
 - Le master est en concurrence directe avec APIES.
 - L'attractivité est très limitée et le taux d'échec élevé.
 - Il n'y a pas de réel suivi des étudiants.
 - Le cursus comprend trop de matières avec une articulation peu lisible entre cours fondamentaux et de spécialisation.

- Recommandations pour l'établissement :

Au niveau de l'établissement, le master devrait être exclusif dans sa formation de compétences à l'action publique. Son positionnement doit être parfaitement bien défini par rapport aux autres formations sous peine d'une dilution des effectifs étudiants. La spécialité AEPP en particulier est très proche de la spécialité *Action publique, institutions et économie sociale* (APIES) et une mutualisation pourrait être envisagée. L'ajout d'une dimension plus internationale, notamment à travers un renforcement de l'enseignement des langues (anglais en 2^{ème} année) serait un plus pour l'insertion, en veillant là aussi à ne pas créer de doublon avec l'existant en EMI. Le travail entrepris par l'OFIP sur le suivi et le devenir des étudiants doit être poursuivi et approfondi au sein du diplôme. Ceci permettrait d'avoir des données consolidées sur l'ensemble des promotions (quelle que soit l'université d'origine) et d'améliorer l'attractivité du diplôme en créant un effet de réseau avec les anciens étudiants de la formation. Il serait souhaitable aussi d'assurer un suivi des étudiants qui se sont engagés dans une poursuite d'études doctorales pour évaluer leur taux de réussite en thèse.

Evaluation par spécialité

Analyse économique des politiques publiques

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Universités Lille 1 et Lille 3, commune(s) : Villeneuve d'Ascq

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

La spécialité s'inscrit dans le cadre d'une mention co-habituée par quatre universités du PRES Nord de la France (Lille 1, Lille 2, Lille 3 et ULCO)

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Analyse économique des politiques publiques* a pour objectif de mettre les connaissances en matière de marchés, d'entreprises et d'institutions au service d'une définition ou d'une réorientation efficace des politiques publiques, quel qu'en soit le domaine d'application. Elle est composée d'un cursus de 306 h de cours dont 36 heures de séminaires professionnels et d'un stage de trois mois minimum. La spécialité permet un parcours recherche avec un séminaire de 36 h et un stage en laboratoire. Les enseignements sont essentiellement assurés par l'équipe enseignante, néanmoins une application pratique est assurée à travers des études de cas, et quelques professionnels interviennent.

- Appréciation :

La formation est solide sur le plan académique, même si l'articulation des cours est perfectible. Il n'apparaît pas, cependant, qu'elle ait trouvé son public, ni en ce qui concerne les étudiants trop peu nombreux, ni en ce qui concerne les débouchés sur des contrats à durée indéterminée. L'équipe pédagogique s'appuie sur l'axe de recherche sur les politiques publiques du laboratoire EQUIPPE. Un conseil pédagogique se réunit semestriellement, un conseil de perfectionnement se réunit tous les ans. Considérant le nombre de candidats, l'attractivité de la formation est peu importante. L'insertion professionnelle est inférieure aux taux habituellement constatés et 25 % des étudiants en recherche poursuivent en formation doctorale. Le suivi des étudiants à la sortie de leur formation s'appuie sur l'OFIP, peu d'étudiants sont concernés par ce suivi. La spécialité est ouverte à la formation continue.

- Points forts :

- L'équipe pédagogique est de bonne qualité.
- L'environnement est propice au développement de ce type de formation.

- Points faibles :

- Le suivi des étudiants doit être amélioré.
- La faiblesse de l'insertion professionnelle pose question.
- La différenciation avec d'autres formations proches n'est pas assez claire.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait acter le rapprochement envisagé avec d'autres formations présentes dans l'université ou différencier plus fortement le master, par exemple en renforçant les compétences quantitatives pour répondre parfaitement à l'objectif d'évaluation des politiques publiques. Le renforcement de l'anglais voire d'une seconde langue donnerait une dimension internationale intéressante aux étudiants et faciliterait sans doute leur insertion. Etant donné le nombre de cours, déjà important, ces ajouts impliqueraient probablement de revoir la maquette dans le sens d'une concentration des cours. On pourrait aussi envisager que certains enseignements soient assurés en langue étrangère. Enfin, une réflexion sur les débouchés permettra de positionner la formation de façon plus précise dans l'avenir ; elle sera facilitée par l'approfondissement du suivi des étudiants sur l'ensemble de la formation. Ce n'est pas simple à mettre en place du fait des co-habilitations, mais indispensable. L'allongement de la durée du stage (en institution ou en laboratoire) constitue une autre piste envisageable.



Management et gestion des collectivités territoriales (MGCT)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Universités Lille 1 et Lille 3, commune(s) : Villeneuve d'Ascq

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

La spécialité s'inscrit dans le cadre d'une mention co-habituée par quatre universités du PRES Nord de la France (Lille 1, Lille 2, Lille 3 et ULCO)

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Management et gestion des collectivités territoriales* (MGCT) est complémentaire de *Analyse économique des politiques publiques*. Dans ce cas précis, l'accent est mis non plus prioritairement sur l'expertise économique, mais sur le management et la gestion et l'encadrement au sein des collectivités locales ainsi que sur les relations de celles-ci avec leur environnement socio-économique. La formation est uniquement à visée professionnelle, la partie recherche étant assurée au sein de l'autre spécialité. Elle intègre cependant une préparation aux concours administratifs. Il n'existe pas de partenariat international formalisé, mais le parcours autorise un échange Erasmus et fait appel à certains spécialistes des instances européennes. Outre les cours dispensés dans le M1 commun aux deux spécialités (plus stage de deux mois), le cursus comprend 300 h de cours obligatoires, uniquement professionnalisant plus un stage (trois mois minimum).

- Appréciation :

L'objectif de la formation est original du fait de son positionnement sur le renforcement du management au sein des collectivités territoriales ; de plus-elle se donne les moyens d'atteindre cet objectif. L'équipe enseignante est pluridisciplinaire ; elle pourrait être étoffée au niveau local. Elle est complétée par des professionnels de haut niveau. Il est, de ce fait, difficile de comprendre pourquoi l'attractivité et l'insertion des étudiants sont faibles. Or, le caractère insuffisant, pour l'instant, du suivi des étudiants ne donne pas les clés de compréhension nécessaires.

- Points forts :

- La formation est originale et pluridisciplinaire.
- Elle prend place dans un contexte local a priori favorable.
- L'équipe pédagogique est de qualité.

- Points faibles :

- L'attractivité et l'insertion sont insuffisantes.
- Le suivi des diplômés doit être amélioré.
- L'équipe pédagogique locale, bien que de bonne qualité, est limitée en nombre d'intervenants.

- Recommandations pour l'établissement :

La démarche qui a été engagée à la suite du précédent rapport AERES, sur le suivi des étudiants et les débouchés de la formation doit être pérennisée et approfondie afin de comprendre les raisons de l'insuffisance d'attractivité, à la fois à l'entrée (trop peu de dossiers) et à la sortie du diplôme. C'est sans doute le point à améliorer en priorité. Le renforcement de l'équipe pédagogique locale peut être une piste. Il faudrait améliorer l'ouverture internationale en renforçant les enseignements en langue ou en assurant une partie des enseignements en anglais, tout en veillant à conserver la spécificité du diplôme.



Observations de l'établissement

**Liste des formations n'appelant pas d'observations
suite aux rapports d'évaluation de l'AERES**

MASTERS

Domaine Sciences, Technologies, Santé

- Master Ecologie
N° demande : S3 MA1 50007676

- Master Génie des systèmes industriels
N° demande : S3 MA1 50007674

- Master Automatique et systèmes électriques
N° demande : S3 MA1 50007644

- Master Informatique
N° demande : S3 MA1 50008778

- Master Mathématiques
N° demande : S3 MA1 50008243

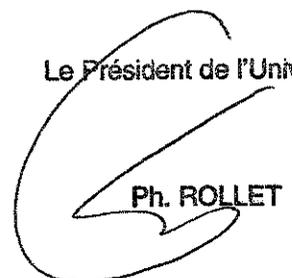
- Master Mathématiques et finance
N° demande : S3 MA1 50008782

- Master Mécanique, génie civil, génie mécanique
N° demande : S3 MA1 50008785

- Master Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises
N° demande : S3 MA1 50008248

- Master Spectroscopie avancée en chimie
N° demande : S3 MA1 50008807

Le Président de l'Université


Ph. ROLLET

Domaine Droit, Economie, Gestion

- Master Economie appliquée
N° demande : S3 MA1 50008206
- Master Economie et management publics
N° demande : S3 MA1 50008661

Domaine sciences humaines et sociales

- Master Sociologie - Ethnologie
N° demande : S3 MA1 50008682
- Master Epistémologie, médiation scientifique
N° demande : S3 MA1 50008676

Le Président de l'Université

Ph. ROLLET

